



Le Tri M I E S triel

Bulletin d'information de la municipalité



AVRIL 2011 – N°12

LE MOT DU MAIRE

Décidément, MIERS est une commune où comme aurait dit Michel AUDIARD les emmerdements volent en escadrille.

En effet c'est notre épicerie qui a le rideau baissé depuis maintenant quelques temps. Cela à cause de l'état de santé de notre épicier Jean qui ne lui permet plus de poursuivre son activité. Ce contretemps nous laisse dans le désarroi d'autant plus que nous n'avons plus de candidat repreneur. Il ne faut pas oublier qu'un commerce fermé a des répercussions sur les autres. Parce que l'offre commerciale d'une commune c'est tout un ensemble et la fermeture de l'un est préjudiciable aux autres.

Compte tenu de tout cela, notre épicier n'ayant pas la possibilité de chercher un successeur nous sommes dans l'obligation de nous mettre à la recherche d'un repreneur. Mais il ne faut pas perdre espoir et grâce aux petites annonces que nous allons passer on peut espérer que pour cet été nous aurons une épicerie ouverte car cette situation insupportable ne peut pas durer ainsi.

Toute autre chose à savoir pour ce trimestre, c'est notre PLU dont les observations des personnes publiques associées nous sont pratiquement toutes parvenues. La prochaine étape sera l'enquête publique qui s'étalera sur un mois. Nous connaissons déjà le commissaire enquêteur qui sera une dame et les dates de l'enquête vous seront communiquées soit dans les publications sur le journal, soit par affichage à la mairie. En tout cas, vous aurez toute possibilité de venir donner votre avis sur ce plan d'urbanisme. Ne vous en privez pas.

Lors du prochain trimestriel je vous tiendrai au courant de l'état d'avancée de notre PLU, alors à bientôt.

Bernard CALMON

Réunion du conseil municipal du 22 Février 2011

COMPTE. Le conseil municipal approuve les comptes administratifs 2010.

BAIL LOCAL COMMERCIAL. Suite à la fin du bail précaire signé avec Mr Arfi et suite à sa demande de se maintenir dans les lieux le conseil municipal a décidé de lui consentir un bail commercial à effet au 1^{er} mars 2011, pour un loyer mensuel de 200€ HT révisable tous les ans.

DEFIBRILLATEUR. Notre commune a émis le souhait de se munir d'un défibrillateur et a adhéré au groupement de commandes proposé par l'association des Elus et Maires du Lot.

Réunion du conseil municipal du 18 mars 2011

GAZ DE SCHISTE. Une prospection sur le gaz de schiste a été lancée sur une partie du département du Lot et la commune de **Miers** fait partie de ce périmètre. Le conseil général a voté en majorité contre ce projet ainsi que le parc régional.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité contre le projet de prospection de gaz de schiste.

LE BUDGET 2011...

- Construction d'un columbarium et rénovation des portails du cimetière : **7 000 €**

- Poursuite construction salle des fêtes (étude de faisabilité) : **10 000 €**

- Rénovation toiture vestiaires du stade : **5 000 €**



A compter du 1^{er} janvier 2011 et dans le cadre de sa compétence « social-enfance », la Communauté de Communes a repris la gestion du SIVU Thégra-Lavergne qui assurait l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). L'association des bambins Padiracois étant dissoute depuis le début de l'année, l'ALSH prendra en charge les enfants durant toutes les vacances scolaires et le mercredi pour le reste de l'année. Ces enfants seront accueillis dans les locaux des écoles de Thégra.

Cette restructuration entraîne des transferts de charges des communes de Lavergne et de Thégra vers la Communauté de Communes. Cette situation entraînera une hausse des taxes perçues par la Communauté de Communes. Pour atténuer cette augmentation le conseil municipal a décidé de modifier les taux d'imposition de la commune .

Le taux d'imposition pour 2011 est le suivant :

Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non-bâti
5.57 % (2010 : 5.77%)	13.87 % (2010 : 13.87%)	138.04 % (2010 : 143%)

REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

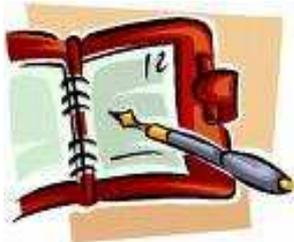
La loi portant réforme des collectivités territoriales comprend plusieurs points.

Les conseillers généraux élus en mars dernier, le sont pour une durée de 3 ans et seront ensuite remplacés par les conseillers territoriaux qui siègeront au département et à la région. Les communautés de communes devront avoir au moins 5000 habitants.

En date du 15 avril, Mr le Préfet du Lot a présenté le schéma de coopération intercommunale du Lot. Notre communauté de communes rejoindrait une grande communauté « Vallée de la Dordogne » comprenant le nord du Lot (St Céré, Gramat, Bretenoux, Souillac, Martel, Sousceyrac...)

Au total 72 communes pour près de 45 000 habitants.

Les communes disposent d'un délai de 3 mois pour donner un avis à ce projet.



**Animations,
sorties...**

FETE DE LA TRANSHUMANCE

Le club des bons vivants de Miers organise une sortie à la fête de la transhumance, le dimanche 22 mai 2011. Départ de la place de Miers à 6h00, pause petit-déjeuner à votre charge. Arrivée dans le village d'Aubrac vers 09h30. Présentations des troupeaux, attelages de chevaux, animations gratuites. Vers 12h00, départ pour déjeuner dans un buron à Nasbinals.

Il est impératif de s'inscrire très rapidement.

40€ pour les sympathisants et adhérents du club et **48€** pour les autres personnes.

Mme Assante au 05.65.33.75.23 ou Mme Pasquié au 05.65.33.65.71

FETE VOTIVE

L'association Miers Animation a le plaisir de vous annoncer que la fête votive de Miers aura lieu le 3ème week-end de juin.

- ❑ **Vendredi 17 juin** avec un concert sur la place du village
- ❑ **Samedi 18 juin** avec un bal disco
 - ❑ **Dimanche 19 juin** avec un concours d'engins fleuris de 2 à 4 roues (sauf voitures) et le repas suivi d'un bal dansant.



Les aubades aux habitants de Miers auront lieu cette année aussi sur 2 week-ends : le **samedi 11 juin 2011** et le **samedi 18 juin 2011**.



REPAS A FIALY

Un repas est organisé au four à pain de Fialy, le dimanche 29 mai à midi. Renseignements auprès du comité des fêtes.

CEREMONIE DU 08 MAI 1945

La commémoration de l'armistice de la guerre de 1939-1945, se tiendra le

Dimanche 08 mai à 11h30

au monument aux morts.

Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité à la salle de la mairie.

ETAT CIVIL

Naissance. Le **27 mars**, de Maiwenn au foyer de Florian BOUYSSOU et de Sonia AUBIN.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur à cette famille !

Décès. Le **04 janvier**, de Paulette PIERRE dit GERARD.

RESULTAT DU JEU RETRO 2010

Au dos du dernier bulletin municipal nous vous proposons un jeu. L'expression à découvrir était :

Bonne année, bonne santé !